

Commission de la sécurité sociale et  
de la santé publique  
3003 Berne

Par e-mail  
[tarife-grundlagen@bag.admin.ch](mailto:tarife-grundlagen@bag.admin.ch)  
[gever@bag.admin.ch](mailto:gever@bag.admin.ch)

Berne, 4 décembre 2019 / nb  
VL dispositifs médicaux

**Iv.pa. 16.419 «Dispositifs médicaux figurant sur la liste des moyens et appareils. Instauration de la concurrence sur les prix»**

**Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux**

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

PLR.Les Libéraux-Radicaux soutient cet avant-projet. Le système actuel de remboursement des moyens et appareils médicaux n'est pas satisfaisant. Preuve en est que les assureurs sont aujourd'hui tenus de rembourser des produits coûteux alors que des fournisseurs concurrents offrent les mêmes produits à prix moindre. Le fait que les montants maximaux remboursables indiqués dans la liste des moyens et appareils (LIMA) sont les prix effectivement – et systématiquement - appliqués met en lumière le manque de concurrence dans ce domaine et illustre la nécessité de revoir le système en place.

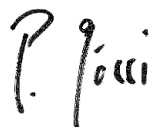
Dans l'optique de réduire les mauvaises incitations existantes, il convient d'introduire un système basé sur les mécanismes du marché apte à favoriser une diminution des prix des appareils. Les prix des produits contenus dans la LIMA devraient être accordés dans des conventions entre assureurs et fournisseurs de prestations. Les prix en question seraient alors considérés comme des maximums remboursés. Dans l'optique de garantir l'approvisionnement en moyens et appareils, il est judicieux qu'un mécanisme de contrôle soit prévu : assurés ou fournisseurs de prestations pourront informer l'organe cantonal, s'ils constatent une disponibilité insuffisante de moyens ou appareils. Les autorités cantonales prendront dans ce cas des mesures provisoires afin d'assurer une offre adéquate.

Le système actuellement en place doit être revu. Le PLR soutient ainsi en tout point la majorité de la CSSS-CN.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

PLR.Les Libéraux-Radicaux  
La Présidente

Le Secrétaire général



Petra Gössi  
Conseillère nationale

Samuel Lanz